

Nevers le, 16 MARS 2026

Fabien Bazin
Président

Madame Christine CHAMBAZ
Directrice régionale
INSEE Bourgogne-Franche-Comté
5 voie Gisèle Halimi – BP 11997
25020 BESANCON

Madame la Directrice régionale,

Par votre courrier du 8 décembre 2025, vous m'avez transmis, ainsi qu'à l'ensemble des maires de la Nièvre, les chiffres relatifs à la population de référence des communes et des cantons du département.

Ces données ont suscité de nombreuses réactions parmi les élus locaux, plusieurs maires soulignant un écart entre les résultats publiés et la réalité qu'ils observent quotidiennement sur leur territoire. Dans de nombreuses communes, les équipes municipales constatent en effet une pression croissante sur le logement pour accueillir de nouveaux habitants, tandis que les règles liées au Zéro artificialisation nette limitent les possibilités d'extension. Ces éléments témoignent d'une dynamique d'installation réelle, confirmée d'ailleurs par les analyses de l'INSEE qui font apparaître, depuis 2016, un solde migratoire redevenu positif dans la Nièvre après plusieurs décennies d'exode rural.

Cette évolution invite à s'interroger collectivement sur la manière dont les transformations des modes de vie et des comportements résidentiels peuvent être prises en compte dans les outils statistiques. Le développement du télétravail, l'essor de la bi-résidentialité ou encore la présence prolongée de populations qui partagent leur temps entre plusieurs lieux de vie modifient en profondeur les façons d'habiter les territoires ruraux. Ces habitants participent pleinement à la vie locale et à l'usage des services publics, ce qui rend leur prise en compte particulièrement importante pour les collectivités.

Dans ce contexte, la Nièvre souhaite se placer dans une démarche constructive et partenariale avec l'INSEE. Notre département serait prêt à participer à une réflexion visant à expérimenter de nouvelles modalités d'observation ou de comptage permettant de mieux appréhender ces évolutions dans les territoires ruraux. La Nièvre pourrait constituer un terrain d'étude pertinent pour tester, à titre expérimental, différentes approches méthodologiques, par exemple à l'échelle d'un canton pilote.

Je serais également très favorable à l'organisation d'un temps d'échange avec les maires du département afin qu'ils puissent partager directement leurs observations et leurs expériences de terrain. Les élus locaux disposent en effet d'une connaissance fine des dynamiques démographiques de leurs communes et peuvent contribuer utilement à l'amélioration continue des méthodes de recensement.

Cette démarche s'inscrirait dans la continuité des travaux engagés au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (CNERP), auxquels les élus locaux ont contribué et qui ont permis d'importantes avancées méthodologiques.

Vous trouverez en annexe à ce courrier une synthèse des observations transmises par plusieurs maires de la Nièvre. Elles illustrent les interrogations et les attentes exprimées localement et témoignent de la volonté des élus de contribuer à un travail commun avec l'INSEE.

Dans cet esprit de coopération, je serais très heureux de pouvoir vous accueillir prochainement dans la Nièvre afin d'échanger sur ces sujets et d'envisager les perspectives d'expérimentation que notre territoire pourrait porter à vos côtés.

Je vous prie d'agréer, madame la directrice régionale, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Fabien BAZIN

Président du Conseil département